SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

BULLETIN MUNICIPAL
Mai 2020

COVID-19 ET SERVICES MUNICIPAUX

Malgré la fermeture des bureaux municipaux aux citoyens, le personnel est au travail et continue d'offrir la même qualité de service. Vous pouvez les joindre par courriel à info@mst-michel.ca ou par téléphone au 450 454-4502 poste 0.

Le maire et les conseillers tiennent à remercier tous les employés de leur collaboration. Nous tenons également à souligner le travail exceptionnel des employé(e)s du réseau de la santé ainsi que nos organismes communautaires pour leur engagement.

LES RASSEMBLEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS SONT TOUJOURS INTERDITS

Ça va bien aller!
SAINT-MICHEL

JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

Aucun service ne sera offert par la Municipalité, le lundi 18 mai 2020, en raison de la Journée nationale des patriotes.

VENTES DE GARAGE

Compte tenu de la pandémie qui perdure et des restrictions que cela engendre, les ventes de garage qui étaient permises le week-end du 16 mai 2020, sont annulées. Cependant, celles prévues en septembre 2020 sont maintenues pour l'instant.

COMPTE DE TAXES : 1ER VERSEMENT REPORTÉ AU 21 MAI 2020

Nous vous rappelons que le 1er versement du compte de taxes a été reporté au 21 mai 2020. Vous pouvez acquitter votre compte selon les modes de paiement suivants :

- par la poste : 1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0;
- dans la boîte métallique située à côté de la porte d'entrée de l'Hôtel de ville;
- dans la plupart des institutions financières, par Internet ou au comptoir.

Si vous payez par Internet, il est essentiel d'utiliser le matricule inscrit sur le compte de taxes comme référence. Le matricule se présente sous le format 0000 00 0000 0 000 0000 (18 chiffres). Aussi, il peut s'écouler plusieurs jours entre le moment où vous faites votre paiement sur Internet ou au comptoir d'une institution financière et celui où nous le recevons. Veuillez en tenir compte lorsque vous effectuez votre paiement, afin d'éviter des frais d'intérêt. (un taux de 12 % est applicable sur la portion échue seulement. Des frais de 25 $ seront facturés pour les chèques sans provision).

Les chèques doivent être libellés au nom de la ***Municipalité de Saint-Michel.*** Vous avez des questions, contactez-nous à comptabilite@mst-michel.ca ou par téléphone au 450 454-4502 poste 102.

NOMINATIONS

La Municipalité souhaite la bienvenue aux personnes suivantes qui se joignent à son équipe :

Madame Julie Arseneau, coordonnatrice aux Loisirs, culture et vie communautaire
Madame Caroline Tétreault, contremaître – Parcs et horticulture
Madame Pier-Ann Drouin, étudiante, Service de l'urbanisme et de l'environnement
Monsieur Mickaël Leduc-Côté, étudiant, Service de l'urbanisme et de l'environnement
Madame Méliann Deland, étudiante, commis à la bibliothèque

FESTIVAL DE SAINT-MICHEL 2020 ANNULÉ

Comme tous les rassemblements sont interdits, le Festival de Saint-Michel, qui devait avoir lieu le 15 août 2020, est annulé. Nous vous incitons à mettre à votre agenda l'édition de 2021, qui aura lieu **le samedi 14 août 2021, avec le spectacle du groupe … LENDEMAIN DE VEILLE!**

SÉCURITÉ INCENDIE, FEUX EXTÉRIEURS

BIBLIOTHÈQUE – CLUB DE LECTURE TD

Distanciation sociale oblige, le Club de lecture TD ne reviendra pas sous la même forme que celle connue par les années passées. Il est à se réinventer et devrait nous proposer une nouvelle formule sous peu. Surveillez la page Facebook de la Bibliothèque Claire-Lazure pour connaître tous les détails.

BIBLIOTHÈQUE – CHUTE À LIVRES

Nous vous demandons de mettre vos livres dans un sac, avant de les déposer dans la chute à livres, afin d'éviter que ces derniers ne s'abîment ou se salissent. Merci de votre collaboration.

CAMP DE JOUR 2020

Vous pouvez inscrire vos enfants au camp de jour 2020 de Saint-Michel en allant sur notre site Web, à l'adresse suivante : http://municipalite-saint-michel.ca/loisirs-et-cultures/camp-de-jour/

Nous sommes dans l'attente des directives du Département de la santé publique à propos de la réouverture ou non des camps de jour et des conditions d'ouverture, le cas échéant. Toutefois, nous avons débuté le processus d'inscription qui se fait selon la formule : premier arrivé – premier servi, dans le cas où nous devrons diminuer le nombre d'enfants par groupe. La priorité sera donnée aux résidents de Saint-Michel.

FOSSES SEPTIQUES

Les propriétaires de résidences (périmètre urbain seulement) dont l'adresse est paire, ont déjà reçu une lettre leur indiquant que l'inspection et la vidange de leur fosse septique se feraient à partir du 11 mai prochain. Pour la vidange des résidences du périmètre urbain, des frais de 171,13$ seront ajoutés au compte de taxes municipales pour l'année 2021. Pour celles de la zone agricole, les frais de 163 $ (plus taxes) sont payables directement à la compagnie Sanitaire Chayer. Nous vous rappelons que les couvercles de l'installation septique doivent être dégagés et accessibles en tout temps, ceci afin d'éviter des frais supplémentaires de 30 $. Si vous n'avez pas reçu de lettre de notre part et que votre adresse est paire, merci de communiquer avec nous au 450 454-4502 poste 111.

COLLECTE DES BRANCHES

C'est dans la semaine du 19 mai qu'aura lieu le ramassage des branches. Vous devez placer les branches perpendiculairement à la rue et elles doivent être mises sur le bord du chemin, le 19 mai pour 7 h le matin. Le camion passera une seule fois pour chacune des rues.

ACCEPTÉ	REFUSÉ
Branches d'une longueur maximale de huit (8) pieds	Racines ou terre
Troncs inférieurs à cinq (5) pouces	Troncs supérieurs à cinq (5) pouces
Branches et retailles de cèdres empilées séparément	Vignes
Le tout doit être déposé en bordure de la route	Branches attachées ou avec des épines
L'extrémité ayant le plus gros diamètre doit être du côté de la rue	Souches

Notez que pour abattre un arbre, vous devez obtenir un permis (gratuit). Informez-vous auprès de notre Service de l'urbanisme au 450 454-4502 poste 103.

ÉCOCENTRE DE SAINT-RÉMI

L'Écocentre de St-Rémi a ouvert ses portes le 26 avril dernier. Il est situé au 284, rue de l'Église à St-Rémi. Veuillez noter qu'aucuns frais ne seront exigés aux utilisateurs, et ce, jusqu'au 31 mai 2020, afin de réduire au maximum les risques de transmission de la COVID-19.

Nous incitons fortement les résidents de Saint-Michel à utiliser l'Écocentre pour se débarrasser de leurs encombrants (matelas, meubles, etc.), au lieu de les mettre à la rue. Cela éviterait des coûts exorbitants pour la municipalité et les contribuables.

Heures d'ouverture :

Mercredi de 18 h à 21 h
Vendredi de 13 h à 21 h
Samedi de 9 h à 17 h
Dimanche de 10 h à 16 h

Clients admissibles:

Seuls les résidents de Saint-Rémi, Saint-Édouard, Saint-Urbain-Premier et Saint-Michel, en tant que particuliers, ont accès à l'Écocentre.
L'accès est interdit en dehors des heures d'ouverture.

Pièces d'identité

Le résident doit présenter au préposé une pièce d'identité avec photographie ainsi qu'une preuve de résidence.

Véhicules acceptés

Seuls les véhicules de promenade (tourisme) tels qu'une voiture, un véhicule utilitaire sport ou une camionnette incluant une remorque standard (maximum un (1) essieu) sont acceptés. Les remorques basculantes, électriques ou hydrauliques sont interdites

Matières acceptées sans frais : les matières compostables, les métaux, les cartons, les résidus dangereux d'origine domestique, les appareils de technologies de l'information et des communications, les pneus sans jante de dimension inférieure à 123.19 cm (48.5 po) et les encombrants.

Matériaux acceptés avec frais (après le 31 mai) : les matériaux secs et les branches.
Pour connaître les coûts, consultez le site suivant : ville.saint-remi.qc.ca/services-municipaux/ecocentre/

COLLECTE DE SANG – 20 MAI 2020

Cette collecte de sang est organisée conjointement par le Club Optimiste et le Cercle de Fermières. Elle aura lieu le 20 mai prochain, au Centre communautaire. La collecte de cette année se fera sur rendez-vous uniquement. Pour prendre votre rendez-vous, contactez le 1 800 343-7264.

Merci d'être généreux… faire un don de sang, c'est faire un don de vie!